



Un syndicat d'action et pas de salon

CT
du 08/12/2021

Déclaration liminaire:

Monsieur le Président du Comité Technique, mesdames, messieurs , le 20 novembre 2021, lors de notre premier comité technique, dans notre déclaration liminaire, la CGT du SDMIS proposait d'agir autour de propositions concrètes pour améliorer le quotidien de tous les agents du SDMIS en mettant l'humain au centre de nos projets.

Aujourd'hui nous nous félicitons de la voie que le SDMIS prend concernant la lutte contre les discriminations en particulier sur l'égalité femmes hommes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et la protection des femmes victimes de toutes formes de violence.

Fidèles à nos valeurs et à nos revendications, la CGT du SDMIS entend poursuivre sa lutte contre des discours et des comportements qui rejettent la diversité et les différences, tout en nous divisant au détriment de la qualité de notre service public.

Ainsi nous vous demandons, Monsieur le Président du Comité Technique, d'aller plus loin, nous devons agir pour plus de justice sociale, et dans ce cadre, nous devons de mettre rapidement en place au SDMIS un programme ambitieux de lutte contre toutes les inégalités, les stéréotypes et toutes les discriminations en combattant la stratégie de ceux qui cultivent le rejet de l'autre et la division des salariés.

